

# asime

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE  
DE MORGES ET ENVIRONS

## RAPPORT DE GESTION 2018



*Le Centre Marcel Barbey a fait peau neuve*

## Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Evolution de l'environnement.....	4
3.	Objectifs annuels.....	7
4.	Organigramme .....	7
4.1.	Secteurs d'activités.....	7
4.2.	Fonctions .....	8
5.	Autorités.....	8
5.1.	Conseil intercommunal.....	8
5.1.1.	<i>Membres</i> .....	8
5.1.2.	<i>Commissions</i> .....	9
5.1.3.	<i>Activités</i> .....	9
5.1.4.	<i>Suivi des vœux</i> .....	9
5.2.	Comité de direction .....	9
5.2.1.	<i>Membres</i> .....	9
5.2.2.	<i>Activités</i> .....	9
5.2.3.	<i>Groupes de travail</i> .....	10
5.3.	Conseil d'établissement.....	11
5.3.1.	<i>Membres</i> .....	11
5.3.2.	<i>Activités</i> .....	11
6.	Administration.....	11
6.1.	Organisation .....	11
6.2.	Infrastructure informatique.....	11
6.3.	Site web .....	12
7.	Devoirs surveillés.....	13
8.	Cabinet dentaire scolaire .....	14
9.	Service de santé scolaire .....	15
10.	Camps scolaires .....	16
10.1.	Camps internes .....	17
10.2.	Camps de ski externes .....	17
11.	Sport scolaire facultatif .....	18
11.1.	Activités .....	18
11.2.	Organisation .....	18
11.4.	Liste des sports pratiqués .....	18
12.	Camps d'été (colonies) .....	19
13.	Locaux et mobilier scolaires .....	19
13.1.	Collèges et salles de sport .....	19
13.2.	Rénovation et transformation du <i>Centre Marcel Barbey</i> .....	19

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

13.3. Mobilier scolaire et sportif .....	21
14. Transports scolaires.....	21
15. Conclusion .....	22
Annexes.....	22
Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal .....	23
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction.....	24
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement .....	25
Annexe 4 : Liste des collaborateurs .....	26
Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par la Commission de gestion .....	27
Annexes 6 à 9 : Rapports d'activités du Conseil d'établissement et des établissements de Morges Est, Morges Ouest et Morges Beausobre .....	28

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

## 1. Introduction

Le rapport annuel de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente son organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 01.05/2019 – *Rapport sur les comptes et la gestion 2018* et ses différentes annexes.

## 2. Evolution de l'environnement

Selon les statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux indicateurs :

- Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédant l'exercice comptable

Au 31 décembre 2018, les 9 communes de l'ASIME réunissaient 24'283 habitants (source SCRIS). Ce chiffre croît régulièrement chaque année.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2017, 2'458 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'426 élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2016) :

- 2'434 élèves étaient domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 24 élèves étaient domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais ont été enclassés dans ses établissements scolaires, bénéficiant d'une dérogation cantonale

Après quelques années de baisse, le nombre d'élèves continue donc d'augmenter. A titre d'information, au 1<sup>er</sup> octobre 2018, 2'527 élèves sont inscrits :

- 2'487 élèves sont domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 40 élèves sont domiciliés hors du territoire de l'ASIME

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

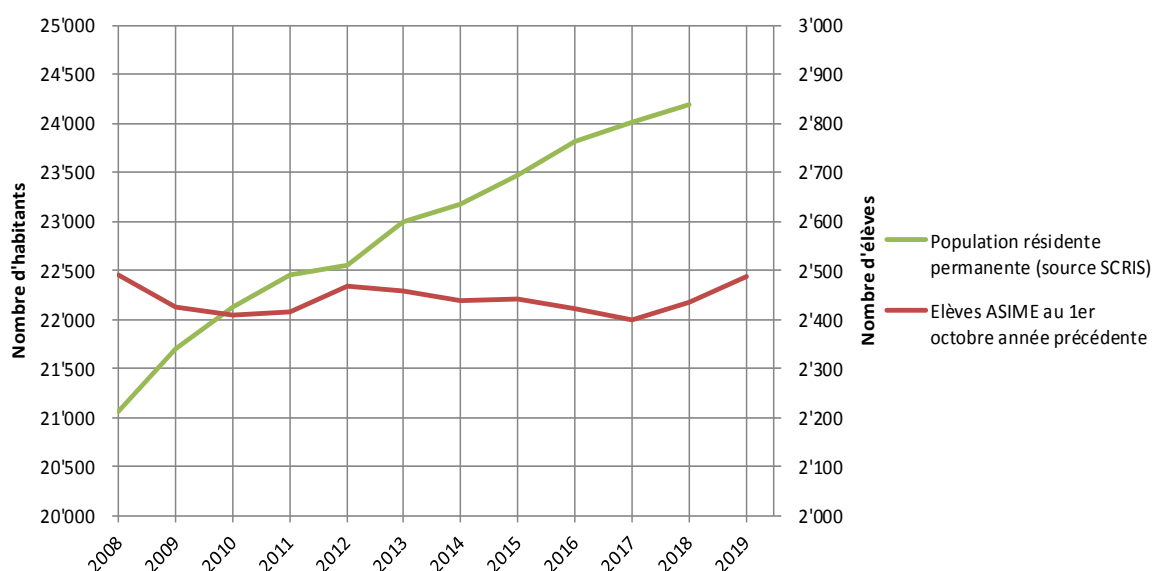
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 31 décembre	21'057	21'700	22'126	22'456	22'550	22'993	23'170	23'473	23'806	24'013	24'183	
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2'490	2'424	2'407	2'416	2'466	2'456	2'439	2'442	2'423	2'400	2'434	2'487
Elèves hors ASIME (dérogations)		14	16	8	12	12	15	16	25	26	24	40
Elèves hors ASIME (conventions)	275	228	186	111	108	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	2'765	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'454	2'458	2'448	2'426	2'458	2'527
Elèves OESP							16	18	26	25	24	26
<i>Total élèves</i>	2'765	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'470	2'476	2'474	2'451	2'482	2'553

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- Population : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- Elèves ASIME : élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- Elèves hors ASIME : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
  - Aire de recrutement
  - Sport-Art-Etudes
  - Transferts entre établissements
  - Pédagogie spécialisée
  - Rattrapage ou raccordement
  - Placement par SPJ (*Service de protection de la jeunesse*)
  - Migration intercantonale
- Elèves OESP : élèves suivis par l'OESP (*Office de l'enseignement spécialisé*) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (*Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation*).

Le graphique suivant illustre l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves ASIME.



Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'habitants par commune et l'évolution entre 2017 et 2018.

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2018 (cf. note SCRIS)			Nombre d'habitants au 31.12.2017 (cf. note SCRIS)	
		%	Ecart		%
Aclens	535	2%	-10	545	2%
Bremblens	548	2%	1	547	2%
Chigny	358	1%	20	338	1%
Echichens	3'050	13%	338	2'712	11%
Lully	790	3%	-5	795	3%
Morges	15'725	65%	-114	15'839	67%
Romanel-sur-Morges	458	2%	-12	470	2%
Tolochenaz	1'933	8%	50	1'883	8%
Vufflens-le-Château	886	4%	2	884	4%
<b>Total</b>	<b>24'283</b>	<b>100%</b>	<b>270</b>	<b>24'013</b>	<b>100%</b>

A noter une importante augmentation de la population de la commune d'Echichens (+338 habitants) et une baisse de celle de Morges (-114 habitants).

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'élèves par commune.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2017							Nombre d'élèves au 01.10.2016						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	36	7	19	62		62	2%	29	7	21	57		57	2%
Bremblens	47	10	16	73		73	3%	38	11	18	67		67	3%
Chigny	14	9	16	39		39	2%	15	12	12	39		39	2%
Echichens	178	56	80	314	1	315	13%	173	53	72	298	1	299	12%
Lully	52	20	28	100		100	4%	65	18	30	113		113	5%
Morges	797	286	382	1'465	10	1'475	58%	789	284	380	1'453	12	1'465	59%
Romanel-sur-Morges	22	7	22	51	1	52	2%	26	9	17	52		52	2%
Tolochenaz	114	44	66	224	1	225	9%	112	39	63	214		214	9%
Vufflens-le-Château	57	18	31	106		106	4%	54	19	34	107		107	4%
Hors ASIME	10	4	10	24	11	35	1%	13	2	11	26	12	38	2%
<i>Total</i>	<i>1'327</i>	<i>461</i>	<i>670</i>	<i>2'458</i>	<i>24</i>	<i>2'482</i>	<i>100%</i>	<i>1'314</i>	<i>454</i>	<i>658</i>	<i>2'426</i>	<i>25</i>	<i>2'451</i>	<i>100%</i>

A titre d'information, le tableau suivant présente la situation à la rentrée 2018. Ces chiffres seront pris en compte dans l'exercice 2019.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2018						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	40	8	14	62		62	2%
Bremblens	46	12	20	78	1	79	3%
Chigny	11	11	18	40		40	2%
Echichens	200	58	91	349		349	14%
Lully	51	18	27	96		96	4%
Morges	809	278	396	1'483	7	1'490	58%
Romanel-sur-Morges	19	10	18	47	1	48	2%
Tolochenaz	113	43	68	224	1	225	9%
Vufflens-le-Château	60	16	32	108		108	4%
Hors ASIME	18	10	12	40	16	56	2%
<i>Total</i>	<i>1'367</i>	<i>464</i>	<i>696</i>	<i>2'527</i>	<i>26</i>	<i>2'553</i>	<i>100%</i>

Le nombre d'élèves passera donc de 2458 à 2527, soit une augmentation de 69 élèves.

Les élèves de la commune de Vullierens n'apparaîtront dans ce tableau qu'à partir de la rentrée 2019-2020. Conformément à l'article 37 des statuts, l'impact financier touchera la répartition des coûts par commune à partir de l'exercice 2020.

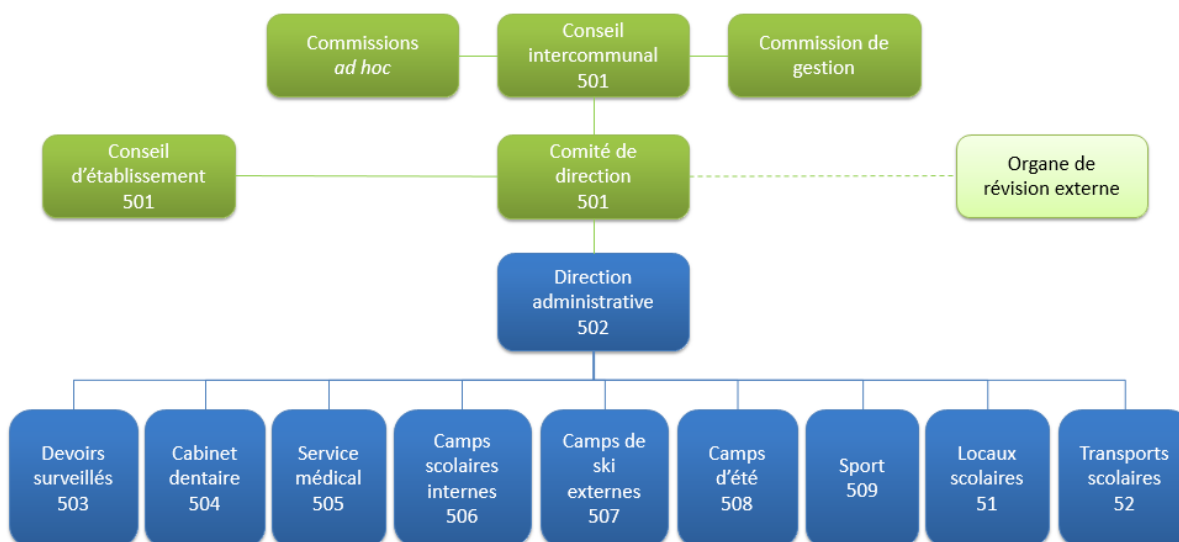
## 3. Objectifs annuels

Les objectifs 2018 fixés par le Comité de direction étaient les suivants :

1. Terminer les travaux de rénovation et de transformation du *Centre Marcel Barbey* et y transférer les camps
2. Terminer l'analyse de l'organisation et de la structure du cabinet dentaire et prendre les mesures nécessaires en vue de réduire son déficit
3. Préparer l'entrée de la commune de Vullierens dans l'ASIME, en principe pour la rentrée 2019-2020
4. Finaliser le processus de demande de baisse de loyer pour les locaux du Square central
5. Organiser sur plusieurs années une visite des collègues afin notamment de vérifier l'inventaire des locaux scolaires et leur entretien régulier
6. Préparer un règlement sur le processus de prise en charge des travaux dans les constructions scolaires et sur la gestion du mobilier
7. Poursuivre la réflexion sur la journée continue et son impact sur l'organisation scolaire et l'accueil parascolaire

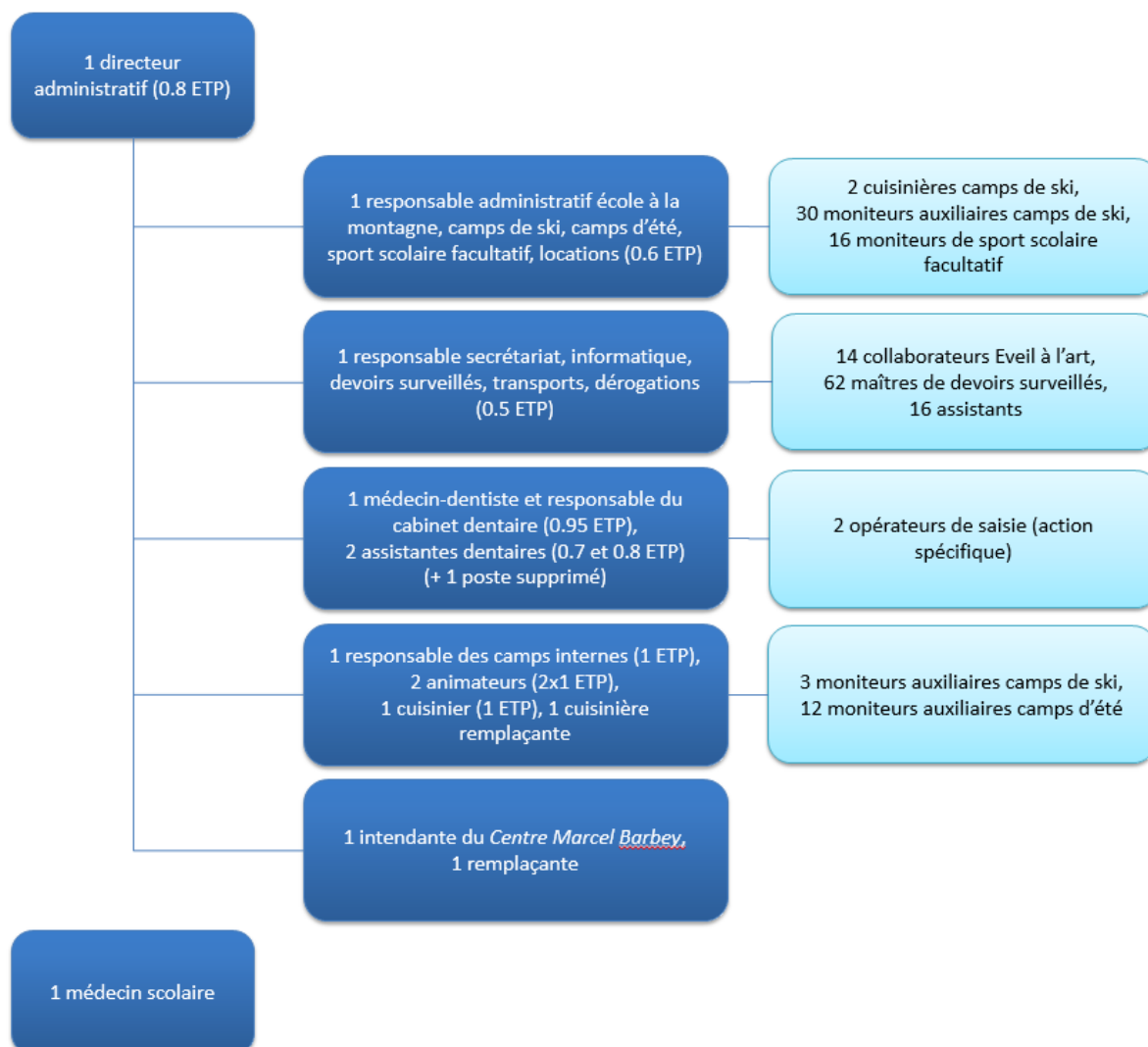
## 4. Organigramme

### 4.1. Secteurs d'activités



Les chiffres correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.

## 4.2. Fonctions



Les cases foncées représentent les postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les postes temporaires (contrats à durée déterminée). La liste des collaborateurs occupant les postes fixes figure dans l'annexe 4.

## 5. Autorités

### 5.1. Conseil intercommunal

#### 5.1.1. Membres

Selon les statuts et en raison de la présence de 9 communes membres, le Conseil intercommunal est composé de :

- 2 délégués de chaque commune (sauf Morges) : 1 municipal-e et 1 délégué-e du Conseil communal ou général
- 8 délégués de la commune de Morges : 2 municipaux et 6 délégués du Conseil communal



# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Suite aux deux démissions reçues en 2017 (M. Stéphane Demierre - octobre 2017 et Mme Aleksandra Capraro - novembre 2017), deux nouveaux délégués ont été assermentés :

- M. David Lenoir, municipal à Chigny
- Mme Sylvie Ciana, municipale à Aclens

La liste des membres du Conseil intercommunal figure dans l'annexe 1.

## 5.1.2. Commissions

Les 2 délégués démissionnaires susmentionnés avaient été nommés à la Commission de gestion pour la durée de la législature. Dans l'attente d'une nouvelle nomination lors de la séance du 30 mai 2018, il a été fait appel aux suppléants (Mme Karine Ropraz, Bremblens et M. Emile Tasev, Lully) pour examiner le préavis n° 01/05.2018 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2017.

Trois autres commissions ont été nommées :

- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 02/09.2018 – *Modification des articles 1 et 37 des statuts*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 03/09.2018 – *Règlement du Conseil intercommunal de l'ASIME*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 04/09.2018 – *Budget 2019*

A signaler que le Règlement du Conseil intercommunal peut être consulté sur le site web de l'ASIME.

## 5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises durant l'année :

- Le 30 mai 2018 pour approuver le préavis n° 01/05.2018
- Le 26 septembre 2018 pour approuver les préavis n° 02, 03 et 04/09.2018

## 5.1.4. Suivi des vœux

Le suivi des vœux formulés par la Commission de gestion figure dans l'annexe 5.

## 5.2. Comité de direction

### 5.2.1. Membres

La liste des membres du Comité de direction figure dans l'annexe 2.

### 5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année.

Les directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à 11 reprises à la première partie de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure dans les annexes 7 à 9.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales, administration et finances :
  - Etude des conséquences de l'entrée de la commune de Vullierens dans l'ASIME et préparation du préavis n° 02/09.2018 – *Modification des articles 1 et 37 des statuts*
  - Préparation du préavis n° 03/09.2018 – *Règlement du Conseil intercommunal de l'ASIME*
  - Examen et approbation des comptes 2017
  - Examen et approbation du budget 2019
  - Etude de l'impact de la diminution de la participation financière des parents aux activités telles que les camps et sorties scolaires

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

- Validation du nouveau site web de l'ASIME
- Examen des nouveaux modèles de répartition des cotisations au 2<sup>e</sup> pilier et choix
- Financement du projet *Salamandre* en lieu et place de l'Eveil à l'art.
- Ressources humaines :
  - Accompagnement d'un collaborateur en arrêt maladie de longue durée
  - Accompagnement d'une collaboratrice dont le poste a été supprimé
- Mobilier scolaire et machines :
  - Renouvellement annuel du mobilier scolaire et des équipements
  - Renouvellement annuel du mobilier sportif
- Transports scolaires :
  - Etude de l'impact des plans d'enclassement sur les transports scolaires
  - Etude du transport des élèves du Petit-Dézaley devant se rendre à Vufflens-le-Château pour les périodes de gymnastique
  - Etude du transport des élèves de Tolochenaz à la salle polyvalente
- Cabinet dentaire :
  - Décision de réorganiser la structure (suppression d'un poste et remplacement de la responsable)
  - Recrutement d'un nouveau médecin-dentiste
- Médecin scolaire
  - Recherche d'un nouveau médecin scolaire
- *Centre Marcel Barbey* (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)
- Locaux scolaires (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)

## 5.2.3. Groupes de travail

Le Comité de direction a chargé 3 groupes de travail de se concentrer sur la gestion des locaux scolaires, les travaux du *Centre Marcel Barbey* et la réorganisation du cabinet dentaire scolaire.

### **Groupe de travail « Locaux scolaires »**

Le groupe de travail « Locaux scolaires » s'est réuni à 3 reprises les 12 février, 16 avril et 12 novembre.

Membres :

- Mme Isabelle Bonvin, MM. Philippe Deriaz, Giuseppe Biancaniello et Andreas Sutter
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Suivi de l'avancement du projet de collège Jacques Dubochet (Morges Gare-Sud)
- Suivi des négociations entre la Ville de Morges et le propriétaire concernant le bail des locaux du Square Central
- Suivi de différents projets de rénovation/transformation/agrandissement concernant les collèges de Chanel et de la Gracieuse
- Suivi du projet de mise à niveau de l'infrastructure informatique des collèges, y compris le réseau sans fil (wifi)
- Examen de la demande de la commune d'Echichens au sujet des travaux de rénovation de la salle polyvalente et du collège de Bellicot
- Examen de la demande de la commune de Tolochenaz au sujet de la rénovation de la salle polyvalente
- Collaboration avec les Directions scolaires et la DGEO-DOP concernant l'occupation des locaux et la planification scolaire
- Projection des futurs investissements concernant les locaux scolaires
- Décision de mettre en place une visite des collèges afin de vérifier l'actualité de l'inventaire des locaux scolaires

## Groupe de travail « Centre Marcel Barbey »

Le groupe de travail « Centre Marcel Barbey » s'est réuni 8 fois les 12 janvier, 5 février, 12 mars, 16 avril, 7 mai, 1<sup>er</sup> juin, 25 juin et 12 novembre.

Membres :

- Mmes Isabelle Bonvin et Françoise Wüthrich, M. Andreas Sutter
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Suivi des travaux de rénovation et de transformation
- Suivi de l'évolution du coût de construction
- Choix des matériaux et des équipements
- Choix et achat du mobilier
- Séances de chantier
- Organisation du déménagement depuis les *Grandes-Roches*
- Transfert des camps sur ce nouveau site
- Organisation de l'inauguration officielle

## 5.3. Conseil d'établissement

### 5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres du Conseil d'établissement figure dans l'annexe 3.

### 5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement figure dans l'annexe 6.

## 6. Administration

### 6.1. Organisation

L'équipe administrative est stable depuis plusieurs années. Elle est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), et de deux secrétaires (à 60 % et 50 %), soit au total 1.9 équivalents temps plein (ETP). La liste des collaborateurs de l'ASIME figure dans l'annexe 4.

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot s'occupe des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, des locaux et du mobilier scolaire et sportif
- Mme Corinne Borboën gère l'école à la montagne, les camps de ski, les camps d'été et le sport scolaire facultatif
- Mme Jacqueline Botteron s'occupe du secrétariat, de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

### 6.2. Infrastructure informatique

Une infrastructure informatique solide et sécurisée est indispensable pour gérer l'ensemble des activités de l'ASIME.

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Elle permet aux différents acteurs, répartis sur différents sites géographiques et occupant des fonctions différentes, de collaborer efficacement.

Elle est composée de 7 éléments :

1. La plateforme collaborative (GOOGLE SUITE)
2. La base de données relationnelle (appelée SOCRATE)
3. Le géoportail CartoJuraLéman
4. La plateforme financière (ABACUS-NEST)
5. Le logiciel de gestion du temps (ZEIT)
6. Le système d'information RH de la Ville de Morges
7. Le logiciel de gestion du cabinet dentaire scolaire (DENTAGEST)

La plateforme collaborative GOOGLE SUITE, mise en place en 2014, est utilisée par 67 personnes :

- 7 membres du Comité de direction
- 3 membres du secteur administration
- 50 collaborateurs des devoirs surveillés
- 3 collaboratrices du cabinet dentaire scolaire
- 4 collaborateurs des camps

Chacun a ainsi accès, en tout temps et en tout lieu, aux informations qui concernent son activité (messagerie, agenda, carnet d'adresses, répertoires de documents, albums photos, etc.). L'accès est possible à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Cet outil facilite grandement la communication et le partage d'informations. Par exemple le Comité de direction peut consulter tous les dossiers en cours et les procès-verbaux de séance. Les collaborateurs des devoirs surveillés peuvent remplir leur décompte d'heures en ligne.

La base de données relationnelle, appelée SOCRATE, permet de gérer les élèves et leurs activités périscolaires (camps, devoirs surveillés, sport scolaire facultatif). Elle est partagée avec le service *Cohésion sociale* de la Ville de Morges. Cet outil est arrivé au bout de son cycle de vie. Faute de disponibilité suffisante, son remplacement prévu en 2018 a été reporté en 2019.

La facturation, la comptabilité et la gestion du contentieux sont effectuées sur la plateforme financière ABACUS-NEST de la Ville de Morges à laquelle tous nos collaborateurs sont connectés.

La gestion du temps de travail est effectuée à l'aide de l'outil ZEIT de la Ville de Morges. A signaler que grâce au déménagement au *Centre Marcel Barbey*, la couverture du réseau téléphonique étant meilleure, les collaborateurs des camps peuvent maintenant utiliser cet outil depuis leur téléphone mobile.

Pour terminer, mentionnons que Le *Centre Marcel Barbey* est relié au réseau de fibre optique de la Vallée. Par conséquent, depuis le déménagement, les collaborateurs des camps peuvent aussi pleinement profiter de tous les outils.

Le cabinet dentaire scolaire a été équipé en 2018 d'un logiciel spécifiquement adapté à ses activités (DENTAGEST) (cf. chapitre 8.1).

## 6.3. Site web

De manière à profiter de l'opportunité de l'ouverture du *Centre Marcel Barbey*, le site web de l'ASIME ([www.asime.ch](http://www.asime.ch)) a été entièrement remanié et mis en ligne cette année. Il a été réalisé en interne par les collaborateurs et il est géré par leurs soins. Il est basé sur un module de la plateforme collaborative précitée, ce qui garantit sa stabilité ainsi que la fiabilité et l'actualité des informations.

Il rassemble sous une même charte graphique des informations qui se trouvaient auparavant dispersées sur différents sites (ce qui était souvent source d'incompréhension pour les utilisateurs) :

- Ville de Morges
- Etablissement scolaire de Morges Ouest (pour les pages du Conseil d'établissement)
- *Grandes-Roches*
- *Vacances des Jeunes* (ancien propriétaire du *Centre Marcel Barbey*)



Très complet, ce nouveau site permet de trouver de nombreux renseignements sur toutes les activités de l'ASIME. Le volet intitulé « Prestations » s'adresse plutôt aux parents, tandis que le volet « Organisation » s'adresse aux différents acteurs de l'ASIME. Dans ce dernier volet par exemple, chacun peut consulter les documents publics du Conseil intercommunal. Un 3<sup>e</sup> volet intitulé *Centre Marcel Barbey* réunit toutes les informations liées aux camps scolaires, aux camps de vacances et aux locations à des tiers.

Grâce à l'interopérabilité avec la plateforme collaborative, le site offre également la possibilité aux parents d'effectuer plusieurs démarches en ligne telles que l'inscription aux devoirs surveillés ou au sport scolaire facultatif, la demande de renouvellement de l'abonnement de transports publics et l'inscription aux camps de vacances.

Le site comprend également une partie « Extranet » qui permet aux utilisateurs détenteurs d'un droit d'accès de consulter des documents à usage restreint.

## 7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 4 à 8P. L'expérience pilote réalisée en 2016-2017 et 2017-2018 pour les élèves de 9S n'a pas été reproduite.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés ainsi que le nombre de groupes.

	Nombre d'élèves	Elèves 4-8P	Elèves 4-8P inscrits	Proportion	Eleves 9S	Elèves 9S inscrits	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2012-2013	2'468	1'270	232	18.3%				28	8.3
2013-2014	2'470	1'020	211	20.7%				27	7.8
2014-2015	2'476	1'080	210	19.4%				26	8.1
2015-2016	2'474	1'058	178	16.8%				23	7.7
2016-2017	2'451	1'092	197	18.0%	221	21	9.5%	26	7.6
2017-2018	2'482	1'100	199	18.1%	247	23	9.3%	28	7.1
2018-2019	2'553	1'153	198	17.2%				27	7.3
31.12.2018	2'557	1'156	213	18.4%				28	7.6

Au 31 décembre 2018, 213 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, ce qui représente une proportion de 18,4 % des élèves de 4P à 8P.

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Afin de faciliter l'organisation des groupes durant l'été, un délai d'inscription au 31 juillet 2018 a de nouveau été fixé. Les élèves dont les parents ont respecté le délai ont commencé les devoirs surveillés le 11 septembre. Les autres ont dû attendre le 24 septembre. 27 groupes ont été ouverts (24 à Morges et 3 à Echichens, Lully et Vufflens-le-Château).



L'organisation est bien rôdée. Chaque groupe est placé sous la responsabilité d'un-e maître-sse de devoirs surveillés. Plusieurs groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'un-e maître-sse travaille 2 jours et l'autre 1 jour. Une équipe d'une vingtaine de remplaçant-e-s vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence.

Le nombre moyen d'élèves par groupe se situe entre 7 et 9. Certains groupes sont parfois plus importants pour ne pas séparer les élèves d'une même classe. A partir de 11 élèves, une discussion est engagée avec le ou la maître-sse pour éventuellement scinder le groupe en deux.

Pour l'année scolaire 2018-2019, par manque de disponibilité, l'expérience consistant à engager des jeunes de 11S comme assistant-e-s de devoirs surveillés a été suspendue. Leur présence a été fortement regrettée par les maître-sse-s et les élèves.

Trois séances plénières ont été organisées les 31 mai, 6 septembre et 29 novembre avec l'ensemble des maître-sse-s et les remplaçants. Ces rencontres permettent de traiter des sujets particuliers et de créer des liens forts entre les participants.

## 8. Cabinet dentaire scolaire

Le cabinet dentaire scolaire a été entièrement réorganisé en 2018 : l'équipe a été réduite de 3.1 à 2.45 ETP par une suppression de poste et la responsabilité du cabinet a été confiée à la Doctresse Laura Gasparetto. Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, l'équipe est composée de 3 collaboratrices à temps partiel (totalisant 2.45 équivalents temps plein (ETP)) :

- 1 médecin-dentiste : 0.95 ETP
- 2 assistantes dentaires : 0.7 et 0.8 ETP

Plusieurs mesures ont été immédiatement mises en œuvre. Les horaires d'ouverture ont été adaptés aux besoins des parents. Le cabinet est ouvert 42 semaines par année, soit 38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires. Pour mémoire, le temps de travail est annualisé. Les heures de travail correspondant aux vacances supplémentaires sont compensées durant l'année.

Un nouveau logiciel de gestion pour les soins et la facturation a été installé. Il offre un éventail de fonctionnalités permettant de traiter tous les aspects du dossier patient : gestion administrative, agenda, organisation des tâches, dossier médical, documents de tous types, radiologie numérique, communication avec le patient. Il a avantageusement remplacé l'ancien outil appelé TAOTE.



Le remplacement de l'ancien système de convocation par courrier postal a permis de gagner en efficacité. Grâce aux rendez-vous fixés par téléphone ou par mail, plus aucun rendez-vous n'a été manqué.

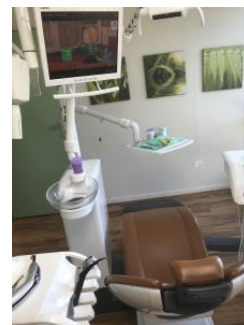
La période du dépistage scolaire a été prolongée. Elle se déroule entre septembre 2018 et février 2019, ce qui a permis de :

1. Poursuivre les soins durant toute cette période car du retard avait été accumulé en raison de la réorganisation
2. Disposer en tout temps de quelques places pour les urgences

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018



Utilisation d'une anesthésie douce sans douleur, plus confortable et moins angoissante pour l'enfant.



Possibilité pour les plus jeunes patients de regarder un dessin animé pendant les soins.

Le tableau suivant présente le nombre de caries en comparaison du nombre d'élèves jusqu'en 8P.

Niveau scolaire	Nombre d'élèves dépistés	Nombre de caries constatées	Proportions d'enfant souffrant de caries
1/2 P	431	80	19%
3/4 P	390	56	14%
5/6 P	450	64	14%
7/8 P	405	30	7%

Ce tableau met en évidence les proportions suivantes :

- Environ un élève sur cinq de 1-2P a déjà eu une expérience de carie
- Cette proportion se réduit avec l'âge, ce qui semble révéler que les enfants et leur famille prennent de plus en plus conscience de l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire. Cette amélioration peut aussi être due à une meilleure attention portée aux dents définitives

## 9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, deux infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées communément infirmières scolaires, ont comme champ d'activité la santé globale des enfants et des adolescents à l'école.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrés dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.).

Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination et les infirmières scolaires sont responsables :

- De la commande et du stockage des vaccins
- De l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination



# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Durant l'année scolaire 2017-2018, les élèves de 9S ont été vaccinés comme suit :

- 126 vaccins HB (hépatite B)
- 150 vaccins HPV (papillomavirus)
- 69 vaccins dTPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite)
- 3 vaccins ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

Pour les élèves de 3P, les vaccins suivants ont été inoculés :

- 55 vaccins dTPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite)
- 7 vaccins ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

L'ASIME paie les honoraires du médecin scolaire, fournit les locaux et les équipements des infirmières et finance le réapprovisionnement des pharmacies de secours qui sont à disposition dans les bâtiments scolaires.

## 10. Camps scolaires

Le site des *Grandes-Roches* a accueilli ses derniers camps scolaires entre janvier et juin. Le bâtiment était devenu trop vétuste et l'ASIME a décidé d'acquérir en 2017 le *Centre Marcel Barbey*, également situé à la Vallée de Joux. Une phase de travaux de rénovation et de transformation a été réalisée entre juillet 2017 et juin 2018. La préparation du déménagement, l'élaboration d'une nouvelle organisation et sa mise en œuvre au *Centre Marcel Barbey* ont mobilisé les ressources de nos collaborateurs, en particulier durant le printemps et l'été.



L'hiver a été riche en précipitations. La neige est arrivée tôt, à la fin du mois de novembre et sur un sol très humide, puis l'hiver a été une succession de froid et de réchauffements avec de la pluie. Les camps de ski de fond ont pu avoir lieu et ont laissé d'excellents souvenirs aux enfants (environ 450 durant la saison d'hiver). Le côté ludique de ce sport de glisse et les sorties en forêt sont les moments les plus appréciés de la période hivernale.

Les repas de fin de semaine en forêt ont eu beaucoup de succès et se sont déroulés dans une ambiance agréable et très positive.

La période de mai à fin juin a été très chargée. Il s'agissait d'accueillir les classes de petits de 1-2 P et, en parallèle, de trier tout le matériel en séparant ce qui devait être éliminé et ce qui pourrait être réutilisé au *Centre Marcel Barbey*. Une grande partie du matériel vieillissant et inadapté au futur bâtiment a été éliminé à la déchetterie. Il a fallu plus de deux mois pour préparer le transfert du matériel d'un site à l'autre.

Le mois de juillet a été consacré à préparer le nouveau *Centre Marcel Barbey* (nettoyage des locaux, installation du matériel et mise en place du mobilier).

Le transfert du mobilier a eu lieu le seul jour de l'été où il a plu ; un bel orage sur la dernière moitié de la journée, mais grâce aux bons services d'une entreprise professionnelle, tout s'est très bien déroulé et relativement rapidement.

Le nombre de camps d'été a dû être réduit pour permettre cette transition. Seuls deux camps ont été conservés en août. Ils ont permis à l'équipe de trouver de nouveaux repères et de s'adapter à ce nouvel environnement au lieu-dit « l'Allemagne ».



L'excellent travail de collaboration durant la phase de conception d'abord puis de travaux apporte son premier lot de satisfactions. Les locaux sont très fonctionnels, lumineux et agréables, autant pour les hôtes que pour les collaborateurs. Une énergie positive accompagne l'équipe durant les premiers mois dans ce nouvel environnement de travail qu'est le *Centre Marcel Barbey*. Quelques travaux seront encore nécessaires en 2019, en particulier les aménagements extérieurs et l'installation de la place de jeux.

## 10.1. Camps internes

### Camps de ski

288 élèves de l'ASIME se sont rendus aux *Grandes-Roches* pour pratiquer le ski de fond. 74 élèves des communes extérieures ont pu également profiter de notre infrastructure, ainsi que 4 classes de la commune de Prilly qui montent aux *Grandes-Roches* pendant 2 semaines alors que les élèves de l'ASIME se rendent à la Barboleusaz pour pratiquer le ski de piste.

Les matinées sont occupées au ski de fond tandis que les après-midis sont consacrés aux disciplines polysportives. Pour le ski de fond, l'âge et la capacité physique des élèves de 5P et 6P sont particulièrement bien adaptés et nous disposons du matériel correspondant.



### Ecole à la montagne

Au printemps, 322 élèves des classes du premier cycle ainsi que 99 élèves des communes extérieures se sont rendus aux *Grandes-Roches* pour la dernière fois. Chaque semaine le programme est proposé, établi et réalisé en collaboration avec les enseignants.

Dès le mois de septembre, les camps se sont déroulés au *Centre Marcel Barbey*. Durant l'automne, 401 élèves de l'ASIME et 75 élèves des communes extérieures ont pu profiter de ces nouveaux locaux.

Les nouveaux locaux sont équipés de dortoirs avec des lits superposés. La terrasse est grande et peut recevoir tous les élèves lorsque le temps le permet. Un monte-personne et une chambre avec salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite font partie des nouveaux aménagements. La salle d'activités du rez inférieur permet, outre les jeux et activités sportives, la projection de films en fin de journée.



## 10.2. Camps de ski externes

Ces camps sont réservés aux élèves de 9S de l'Établissement secondaire de Morges Beausobre.

12 classes ont pu profiter des paysages alpins entre janvier et mars pour des camps de glisse. Les élèves débutants, de niveau moyen ou habitués à pratiquer du ski, se sont rendus à Villars-sur-Ollon, St-Luc, La Lenk ou encore à la Barboleusaz/Villars durant 5 jours.

Ces camps rencontrent un grand succès auprès des élèves. L'occasion de vivre ensemble, loin de la maison, leur laisse des souvenirs inoubliables. Les élèves sont encadrés par des moniteurs expérimentés.

## 11. Sport scolaire facultatif

### 11.1. Activités

Pratiquer un sport favorise le maintien d'une bonne santé. Le choix proposé dans le cadre du sport scolaire facultatif permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires.

En moyenne, 15 sports sont proposés chaque semestre. Si quelques cours ne peuvent pas avoir lieu en raison du manque d'inscriptions, d'autres sports rencontrent un vif succès, comme la natation, le judo ou le grand trampoline.

En 2018, 190 enfants se sont inscrits au premier semestre et 136 au second.

### 11.2. Organisation

Des moniteurs expérimentés encadrent les enfants dans les salles de sport morgiennes.

Certains cours ont lieu durant la pause de midi, d'autres à la sortie de l'école.

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	<i>Total</i>	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17	5	12	147
	<i>Total</i>	32	10	22	324
2016-2017	1	16	5	11	190
	2	15	5	10	180
	<i>Total</i>	31	10	21	370
2017-2018	1	16	4	12	220
	2	15	5	10	190
	<i>Total</i>	31	9	22	410
2018-2109	1	15	4	11	136
	2				
	<i>Total</i>	15	4	11	136

### 11.3. Liste des sports pratiqués

- Athlétisme
- Curling
- Danses variées
- Grand trampoline
- Handball
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Tennis de table
- Self-défense (taekwondo)
- Unihockey
- Voile
- Volleyball

## 12. Camps d'été (colonies)

Comme expliqué précédemment, le nombre de camp d'été a été réduit car le mois de juillet était consacré au déménagement. Seuls 2 camps ont été organisés au mois d'août.

Les 92 enfants de 6 à 12 ans qui ont pu en profiter ont été les premiers hôtes du *Centre Marcel Barbey*. Ils étaient encadrés de notre équipe habituelle, assistée de 6 aide-moniteurs et aide-monitrices et d'une aide de cuisine.

L'ambiance des camps d'été est toujours agréable et la motivation de toute l'équipe est bénéfique pour vivre une belle semaine. Les enfants ont toujours beaucoup d'énergie et de motivation. Les moments de « temps libre » où ils peuvent s'amuser et construire les cabanes dans la forêt restent des moments privilégiés. Les animations du soir comme la boum et la kermesse sont également très appréciées.



## 13. Locaux et mobilier scolaires

### 13.1. Collèges et salles de sport

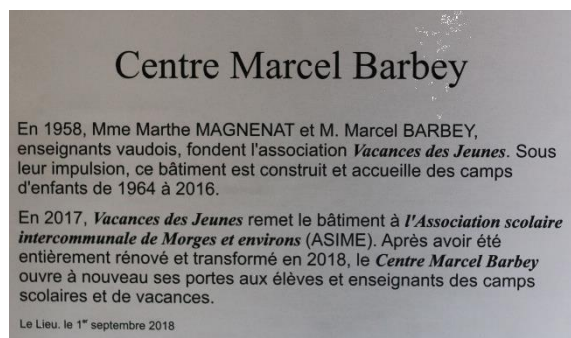


Le groupe de travail « Locaux scolaires » étudie toutes les questions relatives aux locaux et au mobilier et prépare les décisions pour le Comité de direction. Le détail de leurs travaux figure au chapitre 5.2.3 de ce rapport.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires est constitué du barème, des directives, de l'inventaire des locaux, du calcul du coût de location, de différents schémas et tableaux ainsi que d'une projection de l'évolution du coût sur les 5 prochaines années.

### 13.2. Rénovation et transformation du *Centre Marcel Barbey*

Pour rappel, en date du 8 juin 2017, les représentants de l'ASIME et de *Vacances des Jeunes* ont signé l'acte officialisant la transmission du bien immobilier entre les 2 associations. Les travaux de rénovation et de transformation ont débuté en juillet 2017 et ont duré une année. Le planning a été respecté et, malgré quelques surprises découvertes durant les travaux, l'enveloppe financière a été respectée. Le décompte final sera présenté en 2019 après règlement des dernières factures.



L'inauguration officielle s'est déroulée le 1<sup>er</sup> septembre 2018 en présence des autorités de la commune du Lieu, des représentants de l'association *Vacances des Jeunes*, des Directions scolaires, des autorités de l'ASIME et de nombreux invités. Un après-midi « portes ouvertes » a permis au public de visiter l'ensemble du bâtiment.

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

Outre son utilisation pendant environ 36 semaines pour des camps scolaires, le site est utilisé pendant 5 semaines pour des camps de vacances.

De plus, grâce à une organisation soigneusement élaborée durant la phase de conception du projet, le nouveau bâtiment peut également être ouvert à la location, à la semaine, au week-end ou tout simplement pour une journée. Les conditions générales, les tarifs et la disponibilité sont à disposition du public sur le site web de l'ASIME.



*La nouvelle salle d'activités créée au rez inférieur du bâtiment*



*La façade isolée, le bardage en bois et le monte-personne à l'arrière du bâtiment*

La succession de semaines de camp et de périodes de location dans un laps de temps très court est un nouveau défi pour nos collaborateurs. Une organisation rigoureuse entre le secrétariat, le responsable du site, l'intendante et l'entreprise de nettoyage est nécessaire pour éviter toute friction entre ces publics fort différents.

Par exemple, les nettoyages de fin de camp doivent impérativement être terminés avant 17h30, heure de l'état des lieux d'entrée du locataire. Cette contrainte implique que tout le matériel des camps soit nettoyé, rangé et mis sous clé, que tous les locaux soient propres et que seuls les locaux demandés par le locataire restent accessibles. Un système de clés programmables est géré par le responsable du site. Une clé n'ouvrant qu'une partie des locaux est remise à l'intendante chargée de l'accueil des locataires.

De même, à la fin de la location, après l'état des lieux de sortie, l'intervention d'une entreprise de nettoyage doit être planifiée afin de pouvoir garantir au responsable du site que les locaux seront impeccables pour l'arrivée du prochain camp d'enfants le lundi matin.



## 13.3. Mobilier scolaire et sportif

Pour mémoire, le mobilier scolaire et sportif dit "mobile" est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des établissements scolaires. Un stock de mobilier usagé (mais encore fonctionnel) dans les sous-sols des collèges permet des remplacements ponctuels et/ou urgents.



Les demandes de mobilier sont transmises par les enseignants à la direction de l'établissement scolaire pour validation, puis à l'ASIME. Si le mobilier souhaité n'est pas en stock, l'achat est intégré dans le processus de renouvellement annuel du mobilier.

Chaque établissement scolaire dispose également d'un montant pour financer l'achat de petit mobilier tel que caisses de rangement, nappes de protection, tapis de sol, etc.

L'ASIME participe aux frais d'accordage des pianos, en collaboration avec le Conservatoire de Morges, ainsi qu'aux achats et entretien de machines liées aux activités scolaires (par exemple travaux manuels).

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure dans l'annexe 9 du préavis 01/05.2019 sur les comptes 2018, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

## 14. Transports scolaires

Les transports des élèves du degré primaire sont organisés et financés par les communes, les transports des élèves du degré secondaires par l'ASIME.

Plusieurs types de transports scolaires sont organisés et financés par l'ASIME :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ainsi que transports d'élèves de classes Ressources qui sont trop jeunes pour effectuer le trajet domicile-école seuls
- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps de ski (camps de ski alpin)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps d'été (colonies)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du Sport-Art-Études



En 2018, plusieurs particularités d'enclassement ont induit les transports suivants :

- Déplacement de quelques élèves de Chigny entre leur domicile (quartier de l'Eglantine) et le collège du Petit-Dézaley et déplacement de quelques élèves de Vufflens-le-Château au collège de Lully (utilisation du même bus)
- Déplacement des élèves entre Aclens, Bremblens, Echichens et Romanel-sur-Morges

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure dans l'annexe 10 du préavis 01/05.2019 sur les comptes 2018.

## 15. Conclusion

Bien que particulièrement ambitieux cette année, les objectifs que le Comité de direction s'était fixés (cf. chapitre 3) ont été atteints :

1. Les travaux de rénovation et de transformation du *Centre Marcel Barbey* sont terminés, les camps y ont été transférés sans interruption et ils se déroulent à la satisfaction de tous
2. La structure et l'organisation du cabinet dentaire scolaire ont été modernisées. Les premiers effets sont déjà visibles mais il faudra néanmoins attendre les comptes 2019 pour constater les premiers effets positifs sur les finances.
3. Les démarches statutaires ont été réalisées pour pouvoir accueillir la commune de Vullierens dans l'ASIME à la rentrée 2019-2020
4. Le loyer des locaux du Square Central a été diminué de CHF 38'100.00 par an, ce qui représente une baisse de 10,4 %
5. La réflexion sur la journée continue et son impact sur l'organisation scolaire et l'accueil parascolaire se poursuit
6. La visite des collèges est en cours pour notamment vérifier l'inventaire des locaux scolaires et leur entretien régulier. Le processus de prise en charge des travaux dans les constructions scolaires et la gestion du mobilier ont été définis et intégrés dans le dossier de calcul du coût sur les locaux scolaires.
7. La réflexion sur la journée continue se poursuit.

Le Comité de direction est très satisfait des résultats atteints durant cette année particulièrement chargée. Il exprime sa vive reconnaissance à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et pour la qualité des prestations qu'ils ont fournies avec régularité et professionnalisme. Il relève à nouveau l'excellente collaboration avec les Directions scolaires, les différents partenaires ainsi que chacune des communes membres.

## Annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste de membres du Conseil d'établissement
4. Liste des collaborateurs fixes
5. Vœux exprimés par la Commission de gestion
6. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
7. Rapport d'activité de l'Etablissement primaire de Morges Est
8. Rapport d'activité de l'Etablissement primaire de Morges Ouest
9. Rapport d'activité de l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre

# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

## Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction
Aclens	Sylvie	<b>Ciana</b>	Municipale	Commission Gestion et commissions préavis 02 et 03/09.2018
	Valérie	<b>D'Ascoli</b>	Conseillère générale	Scrutatrice jusqu'en juin 2018
Bremblens	Karine	<b>Ropraz</b>	Municipale	Suppléante commission gestion
	Pascal	<b>Grütter</b>	Conseiller général	Commission Gestion
Chigny	David	<b>Lenoir</b>	Municipal	Commission Gestion et scrutateur suppléant depuis juillet 2018
	Tania	<b>Larequi</b>	Conseillère communale	Commission de gestion
Echichens	Philippe	<b>Jobin</b>	Municipal	
	Anna	<b>Bauer Dörries</b>	Conseillère communale	Commissions préavis 02 et 03/09.2018 et déléguée au Conseil d'établissement
Lully	Marc	<b>Winges</b>	Syndic	Président jusqu'en juin 2018
	Emile	<b>Tasev</b>	Conseiller général	Scrutateur suppléant puis scrutateur, commission budget 2018 et suppléant commission gestion
Morges	Jean-Jacques	<b>Aubert</b>	Municipal	Commission budget 2019 et délégué au Conseil d'établissement
	Mélanie	<b>Wyss</b>	Municipale	Scrutatrice suppléante puis scrutatrice et commission préavis 03/09.2018
	Claire	<b>Martinet</b>	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
	David	<b>Guarna</b>	Conseiller communal	Commission budget 2019
	Sylvie	<b>Fay</b>	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
	Romina	<b>Garofalo</b>	Conseillère communale	Commissions préavis 02 et 03/09.2018
	Pierre Marc	<b>Burnand</b>	Conseiller communal	Commission Gestion
	Katharina	<b>Dellwo Bauer</b>	Conseillère communale	
Romanel-sur-Morges	Pierre	<b>Lanthemann</b>	Syndic	Commission Gestion
	Nicole	<b>Lemaire</b>	Conseillère générale	scrutatrice jusqu'en juin 2018 et commission budget 2019
Tolochenaz	Salvatore	<b>Guarna</b>	Syndic	Vice-président puis Président dès juillet 2018
	Martine	<b>Blauth</b>	Conseillère communale	Commission budget 2019
Vufflens-le-Château	Pierre	<b>Siegwart</b>	Municipal	Vice-Président depuis juillet 2018
	Sylvie	<b>Grin van Hamel</b>	Conseillère générale	Commission préavis 03/09.2018 et scrutatrice suppléante depuis juillet 2018

## Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Romanel-sur-Morges	Isabelle	<b>Bonvin</b>	Municipale	Présidente	Affaires générales
Aclens	Françoise	<b>Wüthrich</b>	Syndique	Vice-présidente	Camps et sports
Echichens	Giuseppe	<b>Biancaniello</b>	Municipal		Bâtiment de la Couronne morgienne
Morges	Philippe	<b>Dériaz</b>	Municipal		Bâtiments de la commune de Morges
Vufflens-le-Château	Maria-Pia	<b>Dubey</b>	Municipale		Transports
Morges	Sylvie	<b>Podio</b>	Municipale		Santé
Tolochenaz	Andreas	<b>Sutter</b>	Municipal		Finances



# RAPPORT DE GESTION ASIME 2018

## Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Prénom	Nom	Localité	Quart	Appartenance
Karina	<b>Rigoli</b>	St-Saphorin	Les parents	Beausobre
Karine	<b>Biancaniello</b>	St-Saphorin	Les parents	Beausobre
Funda	<b>Savci</b>	Morges	Les parents	Morges Est
Christine	<b>Demestral Prahin</b>	St-Saphorin	Les parents	Morges Est
Fatima	<b>Bras</b>	Morges	Les parents	Morges Ouest
Philippe	<b>Rochat</b>	Morges	Les parents	Morges Ouest
Eric	<b>Lunder</b>	Gollion	Les professionnels de l'école	Beausobre
Luc	<b>Schlaepi</b>	Morges	Les professionnels de l'école	Beausobre
Myriam	<b>Corthésy</b>	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Valérie	<b>Rochat</b>	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Pierre-Alain	<b>Cordey</b>	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Anne	<b>Christinat de Buren</b>	Denens	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Claude-André	<b>Mayor</b>	Morges	La société civile	Médecin scolaire
Simon	<b>Monnin</b>	St-Saphorin	La société civile	Club nautique
Frédéric	<b>Klink</b>	Morges	La société civile	Ecole de cirque
Daniel	<b>Vouillamoz</b>	Morges	La société civile	AJEMA
Danielle	<b>Perrin</b>	Echichens	La société civile	APE d'Echichens
Francine	<b>Dambach Corsten</b>	Vufflens-le-Château	La société civile	APE Vufflens-le-Château
Maria-Pia	<b>Dubey</b>	Vufflens-le-Château	Les autorités	Comité de direction
Giuseppe	<b>Biancaniello</b>	St-Saphorin	Les autorités	Comité de direction
Anna	<b>Bauer Dörries</b>	Echichens	Les autorités	Conseil intercommunal
Jean-Jacques	<b>Aubert</b>	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Sylvie	<b>Fay</b>	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Claire	<b>Martinet</b>	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal

## Annexe 4 : Liste des collaborateurs

Le tableau suivant présente la liste des collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité	Prénom	Nom	Fonction
Administration	Marc	<b>Johannot</b>	Directeur administratif
	Corinne	<b>Borboën</b>	Secrétaire
	Jacqueline	<b>Botteron</b>	Secrétaire
Cabinet dentaire scolaire	Laura	<b>Gasparetto</b>	Médecin-dentiste et responsable du cabinet dentaire scolaire
	Sabrina	<b>Mercuri</b>	Assistante dentaire
	Antoinette	<b>Pelliccione</b>	Assistante dentaire
Service médical	Claude-André	<b>Mayor</b>	Médecin scolaire
Camps internes	Olivier	<b>Fournier</b>	Responsable des camps
	Yves	<b>Baume</b>	Animateur
	Sébastien	<b>Chapuis</b>	Animateur
	Philippe	<b>Falcy</b>	Cuisinier
	Maria Esther	<b>De Matteis</b>	Cuisinière remplaçante
Locations	Suzanne	<b>Rochat</b>	Intendante
	Catherine	<b>Barras</b>	Intendante remplaçante

La liste complète des 228 collaborateurs peut être mise à disposition de la Commission de gestion.

## Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par la Commission de gestion

No	Vœu	Point de situation
2017 – n°1	Que le Comité de direction intervienne auprès des directions d'école pour que les rendez-vous fixés aux classes par le cabinet dentaire en vue du dépistage soient scrupuleusement respectés.	Dans le cadre de la nouvelle organisation, si un enseignant oublie le rendez-vous pour sa classe, l'enseignant est immédiatement averti via le secrétariat de l'établissement de Morges Beausobre. Si nécessaire un nouveau rendez-vous est fixé.
2016 – n° 2	Que le Comité de direction prenne les mesures nécessaires (par exemple en désignant une personne responsable) pour que le site internet du Conseil d'établissement soit tenu à jour.	Les pages du Conseil d'établissement ont été intégrées sur le site de l'ASIME et sont mises à jour régulièrement.
2014 – n° 16	Que le Comité de direction envisage toutes les pistes et les mette rapidement en œuvre pour ramener le déficit du cabinet dentaire scolaire à un niveau raisonnable.	Le cabinet dentaire scolaire a été entièrement réorganisé. Il faudra attendre la fin de l'exercice 2019 pour constater les premiers résultats financiers. Les effets de la réorganisation entamée se poursuivront sur plusieurs années et devraient permettre d'atteindre un équilibre financier d'ici 3 à 5 ans.

**Annexes 6 à 9 : Rapports d'activités du Conseil  
d'établissement et des établissements de Morges Est, Morges  
Ouest et Morges Beausobre**

## RAPPORT 2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2018, le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises soit les :

- 6 février 2018
- 15 mai 2018
- 2 octobre 2018

*Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse : [asime.ch/asime/organisation/cet](http://asime.ch/asime/organisation/cet) dès leur approbation.*

### Activités du CET

Le Festival La Salamandre a été le fruit d'une très belle collaboration avec le Conseil d'établissement et les établissements scolaires.

Une journée pédagogique pour les élèves de 7P, 8P et 9S a été intégrée dans le cadre de ce festival, le lundi 29 octobre 2018, sur le thème « S'engager pour la nature ». Une quarantaine de classes ont ainsi pu participer à des ateliers et rencontrer des scientifiques ou des artistes naturalistes. Un film suivi d'un débat avec M. Julien Perrot leur a été projeté. Chaque élève a reçu un cahier pédagogique qui lui servira de fil rouge tout au long de l'année.

Le Conseil d'établissement a accepté la demande de dérogation 5-6P formulée par l'établissement de Morges Ouest.

### Activités du quart « parents »

Le quart « parents » a remercié les autorités pour la mise en place d'une structure à midi pour les enfants de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> année qui n'avaient pas de lieu d'accueil après avoir terminé leur repas.

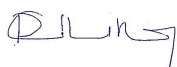
### Activités du quart « professionnels de l'école »

M. Basile Perret, chef de projet « Harcèlement et violence entre élèves : prévention en milieu scolaire » et M. Alessandro Elia, psychologue du Centre Sésames ont présenté avec beaucoup d'enthousiasme leurs activités en lien avec le harcèlement.

M. Pierre-Alain Cordey, directeur de l'EP Morges Ouest, a présenté le projet « JOJ 2020 ».

**Activités du quart « autorités »**

L'avancement des travaux du nouveau Centre Barbey a fait l'objet d'une présentation par M. Marc Johannot, directeur administratif de l'ASIME.



M.-P. Dubey  
Présidente



S. Truan  
Secrétaire

## **RAPPORT DE GESTION 2018**

### 1) STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

A la rentrée d'août 2018, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 102 enseignant-e-s et 994 élèves répartis dans 53 classes et 8 collèges.

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, qui est assistée dans ses tâches par 5 doyennes :

- Mme Nuzzo est référente pour les collèges de Romanel, Echichens et Colombier, ainsi que de la conduite pédagogique du cycle 1 et de l'Espace ressources.
- Mme Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des COES et du MCDI.
- Mme Wettstein, référente du collège de Chanel, conduit les équipes pédagogiques des 7-8P et du CIF.
- Mme Fischer assume un décanat principalement organisationnel : implantation du numérique, élaboration des horaires, enclassements, suivi de la formation continue, lien avec le dépositaire, groupe des élèves HP.
- Mme Février a la responsabilité des collèges de Pré-Maudry, du Square Central et du Bluard, mène la conduite pédagogique des 5-6P et organise les spectacles.

Trois secrétaires, Mmes Nicole Page, Catherine Léonardi et Marianne Jaccaud, viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

Horaires de notre Etablissement :

1 à 6P Morges	08h.45 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
7-8P	08h.00 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
Colombier	08h.30 – 11h.50 et 13h.55 – 15h.30
Echichens	08h.20 – 11h.40 et 13h.45 – 15h.20
Romanel-sur-Morges	08h.40 – 12h.00 et 14h.00 – 15h.35

### 2) PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement porte sur la prévention contre le harcèlement. Le Conseil de direction a suivi une formation donnée par Mme Emmanuelle Piquet. A la rentrée 2018, le projet a permis d'ouvrir trois faisceaux différents : la prévention, l'identification (outils permettant de déterminer s'il s'agit de harcèlement ou non) et le processus (savoir à qui s'adresser).

Les enseignant-e-s intéressé-e-s ont pu s'inscrire à la formation PIKAS (approche élaborée par Anatol Pikas pour résoudre certaines situations d'intimidation en milieu scolaire). Le livre « calme et attentif comme une grenouille » (méthode de la préoccupation partagée) a été déposé en salles des maîtres ainsi que le matériel « grandir en paix ».

Dans chaque collège, des cellules d'action seront constituées pour la rentrée 2019-2020 ainsi qu'un protocole permettant la gestion de situations de conflit et d'harcèlement.

### 3) ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- *Eveil à l'Art*

Dans le cadre de l'activité "Eveil à l'art" et en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, l'école de théâtre Acte et l'école de danse de la Côte, les élèves de 7P des Etablissements de Morges Est et de Morges Ouest se sont regroupés les 19, 20 et 21 juin 2018 pour des spectacles (cirque, danse, théâtre) et des ateliers (théâtre, danse, improvisation mise en scène, sons et lumières, etc.) à Beausobre.

- *Spectacles*

- Spectacle « Hansel & Gretel » le 19 avril 2018 pour les élèves de 1-2P sous chapiteau ;
- Spectacle « Jean de Fer » le 20 avril 2018 pour les élèves de 3-4P sous chapiteau ;
- Spectacle « Caméléon » dans le contexte de la « journée Osez tous les Métiers » pour les élèves de 8P le 8 novembre 2018 au foyer du théâtre de Beausobre ;
- Spectacle « Le carnaval des animaux » le 22 novembre 2018 pour les élèves de 3-4P aux foyers du théâtre de Beausobre.

- *Sorties*

Environ 46 sorties culturelles et 31 sorties sportives (dont patinoire et piscine) ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles :

- Observatoire à Morges ;
- Luge dans le Jura ;
- Livres sur les quais ;
- Espace des inventions « Ma petite histoire de l'art » ;
- Château de Morges ;
- Musée olympique ;
- Concert de l'OSR à l'Octogone de Pully ;
- Musée de la Rivière ;
- Mystères de l'Unil ;
- Musée de zoologie à Lausanne ;

Toutes les classes ont également vécu une course d'école.



- *Joutes*
  - 1-2P, 25 mai 2018 au Parc de Vertou à Morges ;
  - 5-6P, 15 juin 2018, au Parc des Sports à Morges ;
  - 3-4P, 20 juin 2018 au Collège d'Echichens ;
  - 7P, 2 juillet 2018 ;
  - 8P, 3 juillet 2018.
- *Projet pédagogique*

Grâce au soutien de l'ASIME et du CE, un projet pédagogique sous la forme d'une Journée de la salamandre pour les 7-8P le 29 octobre 2018 a été organisé dans le but de sensibiliser les élèves à la richesse et à la fragilité de la nature qui nous entoure.

- *Promotions*

Les promotions du collège de Chanel se sont déroulées la matinée du vendredi 6 juillet 2018 à la salle polyvalente d'Echichens.

- *Divers*

Participation de quelques classes de 5à 8P à Radiobus, la radio des écoles de Suisse Romande, en octobre et décembre 2018 dans la cour du collège de Chanel

Marché de Noël le 29 et 30 novembre 2018 au collège du Bluard avec animations, petite restauration et douceurs préparées par les élèves. Les fonds récoltés ont permis aux classes participantes d'agréments leur caisse de classe à des fins pédagogiques ou pour effectuer des sorties.

#### 4) ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'équipe santé est composée de Mme Myriam Corthésy, directrice, Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS, Mmes Christiane Berger et Chantal Zollinger, infirmières scolaires, M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, Mmes Chloé Cevey et Anne Séchaud, médiatrices, Mmes Christine Germond et Fabienne Kahn, enseignantes et Mme Reina Blondel, psychologue PPLS. Elle se réunit toutes les 6 semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées :

Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	16.,22., et 23.03. et 17. et 19.04..	5P 7P
Profa	Education sexuelle	janvier- février	3P,3- 4P, 6P, 8P et COES
Gendarmerie vaudoise	Prévention criminalité	Janvier, février	8P
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	juin	1-2P villages

Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Octobre et novembre	1-6P Morges 7P Morges
Police Région Morges	Jardin de circulation	mai	7-8 P Morges
Animations déchets	Animation déchets	Février et mars	28 classes qui se sont inscrites de 1 à 8P



Myriam Corthésy  
Directrice

## Rapport d'activités 2018 de l'Établissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2018, l'Établissement primaire de Morges Ouest a accueilli 851 élèves provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 45 classes de 1P à 8P. L'effectif global des élèves n'a pas changé de manière significative par rapport à l'année scolaire précédente. L'enseignement est assuré par quelque 90 maîtresses et maîtres qui sont encadrés par un Conseil de direction composé de quatre doyennes, Annelise Wyss, Alexia Pittet, Lise Vermot, Michèle Strahm remplacée en cours d'année pour des raisons de santé par Anne-Laure Amato et du directeur, Pierre-Alain Cordey.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges

Par cycles :				Par collèges :	
1P	89			Vufflens	55
2P	112	201		Tolochenaz	64
3P	81			Lully	111
4P	117	198	399	Dézaley	269
5P	116			Vogéaz	57
6P	113	229		Charpentiers	35
7P	108			Jardins	37
8P	115	223	452	Burtignière 7	108
				Burtignière 8	115
<b>TOTAL</b>			<b>851</b>		<b>851</b>

Forcément, nous avons assuré notre mission première, à savoir permettre à l'élève d'acquérir les connaissances scolaires exigées dans les différents domaines disciplinaires du Plan d'études romand. Pour ce faire, nous avons mis nos élèves en situation afin qu'ils puissent développer aussi, progressivement, leurs capacités transversales comme la collaboration, la communication, les stratégies d'apprentissage, la pensée créative ou encore la démarche réflexive. A ce programme ambitieux s'ajoutent différentes activités relevant de la formation générale dont quelques exemples sont décrits ci-après.

### *Deux défis à relever dans le contexte scolaire morgien :*

Voilà 8 ans que nous demandons, sans succès, la mise à disposition de locaux à Morges pour la création d'une bibliothèque scolaire à l'intention de tous les élèves primaires de 1 à 8P de nos deux établissements de Morges Est et de Morges Ouest. L'animation en bibliothèque n'est actuellement pas possible pour nos 1800 élèves primaires dans la Cité du Livre sur les Quais !

A Morges, nous ne disposons pas de connexions wifi malgré nos demandes récurrentes. Ce manque d'infrastructure technique met en péril l'intégration d'élèves à besoins particuliers et le programme d'éducation numérique voulu par le Département.

### **Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)**

En promotion de la santé, le thème des écrans et celui de la résolution de conflits nous ont occupés cette année. Voilà quelques activités qui ont été proposées aux élèves, aux enseignants et aux parents :

#### *Les écrans*

- Intervention d'Action Innocence (prévention internet) pour les classes de 5P et de 7P.

- Différentes activités à faire en classe sur le thème des écrans (aspects positifs et négatifs, temps passé devant les écrans, réseaux sociaux, cyber-harcèlement, ...)
- Un spectacle pour les élèves de 8P de la troupe Le Caméléon « *Tous unis, tous pourris* » sur le thème du cyber-harcèlement.
- Une conférence de Serge Tisseron pour les enseignants suivie d'une pour les parents.

#### *La résolution des conflits*

- L'utilisation du matériel de résolution de conflits « Vers le Pacifique » par 26 classes (1P à la 8P).
- L'intervention du groupe FORCE (prévention de la violence et de l'exclusion) dans les classes de 5P.
- L'animation proposée par l'association 1,2,3 Soleil (prévention de la violence) dans les classes de 6P.

#### **Médiation**

La grande majorité des situations traitées en médiation concernaient les problèmes relationnels entre pairs : conflits, exclusions, problèmes liés aux réseaux sociaux, ... (environ 75%)

De manière plus occasionnelle, nous avons suivi des élèves rencontrant des difficultés personnelles (anxiété, phobie scolaire, mal-être, etc...). Ce type de médiations a représenté environ 5% du total de nos entretiens.

Enfin, environ 20% des médiations étaient en lien avec une attitude négative des élèves en classe (classes où il y a du chahut, des problèmes de discipline, ...).

Les situations ont été souvent traitées de manière individuelle ou en petits groupes. Cependant, nous constatons une augmentation des interventions sur des classes entières.

Près de la moitié des demandes d'intervention en médiation sont venues des élèves 48%, 36% des enseignants, 7% des parents, 7% de la direction. Les médiations restantes ont été initiées par les médiatrices. La majeure partie des situations traitées concernaient des élèves de 5P à 8P (83%). Seules 17% des médiations concernaient des élèves de 1P à 4P.

Les médiatrices font partie du groupe PSPS et prennent part aux activités liées à la prévention dans le domaine des écrans (réseaux sociaux, jeux sur écrans, gestion du temps passé devant les écrans,...) organisées tout au long de l'année.

Concernant la médiation de façon plus spécifique, les médiatrices suivent régulièrement des cours de formation continue et participent aux séances de supervision tout au long de l'année 2018. Elles font également partie du groupe "classes en crise", visant à amener un soutien aux enseignants rencontrant des difficultés importantes au sein de leur classe.

#### **Commission culturelle**

Grâce au soutien de l'ASIME, la commission culturelle de l'établissement de Morges Ouest a eu la chance de pouvoir proposer de magnifiques spectacles pendant cette année 2018.

Les élèves de 1-2P ont assisté en janvier à une pièce de théâtre intitulée « Loup y es-tu ? » Cette pièce, écrite par la troupe « Les salsifis qui babillent » raconte l'histoire d'un mouton tout beau, tout propre et tout frisé qui désire plus que tout se faire manger par un loup ! Grâce à des personnages hauts en relief, les jeunes spectateurs ont été invités à se questionner sur les interdits et les a priori.

Cet automne, les 7-8P ont participé au « Festival de la Salamandre ». Pour cette première édition avec les écoles, ce festival nous a accueillis au théâtre de Beausobre. Les élèves ont pu participer à des ateliers pratiques animés par des professionnels du festival. Par groupes de 10 enfants, certains ont observé des insectes, d'autres ont fait de la BD animalière ou encore des mobiles avec des objets de la nature. Ils ont ensuite assisté dans le théâtre à la projection d'un film sur les animaux en hiver en présence du réalisateur. A l'issue de la projection, les élèves ont pu échanger avec lui sur son travail et sur les animaux du documentaire. Ce fut une belle matinée tant pour les élèves que pour les enseignants avec une parfaite organisation et une grande gentillesse de tous les intervenants de la Salamandre.



Le mois de décembre fut très animé au niveau des spectacles :

Les 1-2P ont pu s'émerveiller devant un délicieux conte russe, « Grichka le petit âne ». Christine Vachoud nous a conté cette histoire à partir d'un livre animé qu'elle a créé entièrement. Ce moment magique a ravi les élèves tant par les décors que par la musique qui accompagnait le récit.

Les 3-4P sont allés au théâtre de Beausobre pour assister à un spectacle de marionnettes proposé par le Diabolo Festival, « Du vent dans la tête » de Serge Boulrier. Les 2 comédiens nous ont offert une balade philosophique et poétique qui a enchanté petits et grands. Dans un décor de salle de classe, ils nous ont parlé de voyages, de sciences et d'apprentissages.

Enfin les 5-6P se sont déplacés à la grande salle de Tolochenaz, pour prendre part au « Contes Spontanés » de Christian Baumann. Spectacle interactif où les élèves ont pu influencer et changer le cours d'histoires folles ! Rires et sourires étaient au rendez-vous !

### **Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC)**

Cette année encore les enseignants ont fait preuve d'originalité et de créativité. De nombreux projets interdisciplinaires incluant les MITIC ont été réalisés. En voici quelques-uns parmi tant d'autres :

- Inspirés par une auteure rencontrée lors des « Livres sur les Quais », les élèves d'une classe de 4P ont créé un livre sur le thème des totems.
- Les portes ouvertes d'un collège dont le fil rouge fut les contes ont vu, entre autres, la présentation d'un film d'animation (Kirikou), un livre codé (Boucle d'Or) et une lecture accompagnée filmée.

- Les parents d'une classe de 1-2P ont pu découvrir un diaporama interactif.
- Un journal à destination humanitaire dont l'instigatrice fut une élève de 6P. Toutes les classes de son collège ont activement participé à la réussite de cette initiative.

L'année 2018 se termine en beauté pour les enseignantes de Vufflens-le-Château : toutes les classes du collège ont été équipées d'un réseau WIFI efficace ainsi que d'un tableau blanc interactif. La commune de Tolochenaz souhaite mettre le collège aux normes techniques de l'état et prévoit cette mise à jour au budget communal 2019. Trois chariots MITIC, chacun équipé d'un portable et d'un projecteur (en remplacement des téléviseurs devenus obsolètes), feront tout prochainement le bonheur des enseignants de la Burtignière.

### **Education physique**

Trois périodes d'éducation physique sont dispensées à chaque degré de scolarité, dont 1 période de rythmique pour les 1-2P, 1 période de natation à quinzaine pour les élèves de 3P à 6P et 16 périodes par année ont lieu à la patinoire avec les 7 et 8P. D'autre part, l'animation pédagogique était destinée aux 5-6P jusqu'à fin juin et aux 3-4P dès septembre.

Les événements marquants de l'année : 2 matinées de tournois et 5 matinées de joutes.

Deux matinées de tournois ont eu lieu à fin mars pour les élèves de 7èmes et 8èmes années. 6 classes de 7èmes et 5 classes de 8èmes se sont affrontées sur glace et en salle de sport.

10 classes de 1-2P et 12 classes de 3-4P ont pu participer à diverses activités ludiques.

Les élèves des 11 classes de 5-6P ont été regroupés aléatoirement pour former des équipes d'une quinzaine d'élèves. Selon un tournus ad hoc, ils ont participé à une course d'obstacles, à un biathlon, ils ont joué à la balle brûlée et effectué diverses estafettes.

Et enfin, les élèves de 7ème ont participé à un tournoi d'ultimate tandis que les élèves de 8èmes ont participé à un tournoi de football. Ces deux matinées se sont terminées par une course-relais par classe.

Valéryne Fontolliet (déléguées PSPS), Aurélie Moinat et Christine Moessner, médiatrices ; Annelise Wyss et Anne-Laure Amato, doyennes et responsables de la Commission Culturelle ; Mélanie Genton, PResMITIC ; Mireille Bianchin, répondante éducation physique ; et Pierre-Alain Cordey, directeur.

**Etablissement secondaire  
de Morges Beausobre**

# RAPPORT ANNUEL

## sur les activités de l'établissement en 2018

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;  
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

### 1. EFFECTIFS

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'établissement comptait 698 élèves, répartis dans 35 classes, 5 doyen-ne-s et 82 enseignants (62,1 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	<b>ANNÉES ET VOIES</b>	<b>NOMBRE D'ÉLÈVES</b>	<b>NOMBRE DE CLASSES</b>
9 <sup>e</sup>	voie prégyrnasiale	114	5
9 <sup>e</sup>	voie générale	112	6
9 <sup>e</sup>	classe DES	11	1
10 <sup>e</sup>	voie prégyrnasiale	128	6
10 <sup>e</sup>	voie générale	103	5
10 <sup>e</sup>	classe DES	13	1
11 <sup>e</sup>	voie prégyrnasiale	94	4
11 <sup>e</sup>	voie secondaire générale	114	6
11 <sup>e</sup>	classe DES	12	1

### 2. ACTIVITES

#### 2.1 ACTIVITES CULTURELLES

En raison de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de B2, cette année scolaire a vu la mise en place d'une collaboration rapprochée de l'établissement et de la Ville de Morges. L'objectif d'inciter les élèves à aborder la thématique des énergies renouvelables de manière transversale nous a amenés à solliciter les enseignants de toutes les disciplines.

Ces derniers ont mis sur pied des activités spécifiques intégrées à leurs branches et réalisées durant une semaine spéciale décrétée par la direction. En sus de cette sensibilisation, nombre d'élèves ont réalisé, sous la houlette de leurs enseignants, des créations exposées dans le hall du B2 durant plusieurs semaines. Les autorités morgiennes et les parents d'élèves ont été conviés durant le mois de mai pour un vernissage dans le but de valoriser ces créations et de susciter un dialogue intergénérationnel sur les enjeux environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle.

En marge du Festival la Salamandre du mois d'octobre, toutes les classes de 9<sup>e</sup> année ont été conviées à un après-midi de sensibilisation sur la faune et la flore de nos régions. Ainsi, les élèves ont pu visionner un documentaire sur les animaux venus du froid en présence du réalisateur et participer à des ateliers animés par un(e) artiste naturaliste ou un(e) scientifique suivant les groupes et/ou exercer leur créativité sur le sujet. Aux dires du corps enseignant et des réactions des élèves, cette demi-journée a été largement appréciée et a suscité nombre d'interrogations !

Dans une optique de développement personnel, d'affirmation de soi et de pugnacité propre à l'élaboration d'un travail de longue haleine, le Palmarès des travaux de vacances a eu la joie de récompenser une vingtaine d'artistes en herbe qui ont pu exposer leurs réalisations à leurs camarades, aux parents et aux officiels conviés lors de cette soirée sise dans les foyers de Beausobre. Ces travaux protéiformes (arts visuels, français, travaux manuels, informatique et musique notamment) font état de compétences multiples de nos élèves acquises en deçà ou au-delà du champ institutionnel. A ce titre, leur valorisation par l'école et les communes a permis non seulement de promouvoir la créativité de ces jeunes mais aussi de reconnaître leur place en tant qu'individus dans notre société.

Outre les activités particulières susmentionnées, l'établissement a reconduit des sorties traditionnelles favorisant la socialisation des élèves entre eux ; le vivre ensemble et la découverte de cultures, d'us et coutumes différents (sorties scolaires, voyage d'études, bal des 11<sup>e</sup> année notamment). A noter que cette année, un échange linguistique a été mis en place avec une classe de Rheinfelden (canton d'Argovie) promouvant l'apprentissage en immersion d'une des langues nationales et favorisant un dialogue entre les jeunes citoyens de notre pays.

Nous nous plaignons à relever la diversité des activités culturelles réalisées et tenons à remercier chaleureusement, en sus du corps enseignant, le soutien généreux de l'association des communes de Morges et environ, soutien sans lequel ces projets n'auraient pu voir le jour et instiller la curiosité et l'autonomie à une nouvelle génération que nous espérons tolérante, responsable et investie.

## **2.2 ACTIVITES SPORTIVES**

En 2018, l'établissement a organisé 5 camps de ski d'une semaine, sur quatre sites différents (Villars, Barboleusaz-Gryon, Saint-Luc et La Lenk). Les élèves des 12 classes de 9<sup>e</sup> année ont participé à ces activités et ont pu profiter de conditions d'enneigement suffisantes, ce qui a favorisé la pratique des sports, de neige ainsi que le plaisir des élèves et de leurs enseignants. Petite nouveauté toutefois cette année : le chalet du Petit Poucet, à Villars, en lieu et place de l'habituel et célèbre chalet de la gendarmerie vaudoise, à Vers-l'Eglise. Les 9VP3, de Monsieur Rouyer, et 9VP4, de Madame Farine, ont ainsi pu découvrir une nouvelle station et un logement des plus chaleureux afin de partager de la meilleure des manières ces moments sportifs et de convivialité.



Comme à leur habitude, les joutes 2018 se sont déroulées sur quatre jours, à savoir les lundi 2 et mardi 3 juillet toute la journée, ainsi que les mercredi 4 et jeudi 5, uniquement le matin. Tout comme l'an dernier, l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous!

La semaine sportive s'est ouverte, pour la cinquième année consécutive, par une journée entière de course d'orientation, durant laquelle les 9<sup>ème</sup> ont pu profiter de sillonner en long et en large la forêt d'Apples.

Après un voyage en train de Morges à Apples, puis à pied pour rejoindre le lieu de rendez-vous, deux groupes d'élèves se sont suivis. En effet, le premier a débuté les festivités aux alentours de 09h30 et le deuxième, une heure plus tard. 1h30 de course qui s'est déroulée dans la coopération et le fair-play! Pour la première fois cette année, ce moment sportif s'est clôturé par un repas tous ensemble dans la forêt d'Apples, puis une marche jusqu'à Vufflens-le-Château. Ainsi, maîtres de classe et élèves ont pu savourer les paysages de la région, sous un soleil de plomb, durant près d'1h45.

Le lendemain (3 juillet), toutes les classes 10<sup>e</sup> années ont eu la chance de s'affronter lors de l'habituel biathlon ayant lieu, depuis deux ans, au Parc de Sports, à Morges. Réunie pour une journée sportive, la volée était séparée en trois groupes. Alors que certaines équipes s'activaient sur les terrains de football du FC Forward Morges, les autres naviguaient entre le volley et le biathlon (trotinette et tir de précision).

Afin de terminer l'année scolaire en beauté, le tournoi de handball pour les 9<sup>e</sup> années a eu lieu, comme toujours, dans les salles de gymnastique de Beausobre. A nouveau séparées en deux groupes, les équipes se sont affrontées soit le mercredi, soit le jeudi matin. Le fair-play présent lors de ces deux matinées sportives a ravi l'ensemble des enseignants d'éducation physique de Beausobre.

La file d'éducation physique tient donc à remercier tous les enseignants qui ont contribué au bon déroulement de ces journées sportives, ainsi que les élèves pour leur engagement et les progrès réalisés tout au long de l'année.

### **2.3 PROMOTION DE LA SANTE**

La promotion de la santé a été incarnée par différentes activités tout au long de l'année.

Des ateliers organisés par PROFA pour les 11<sup>e</sup> année ciblés sur la découverte de son corps, le respect d'autrui et la prévention aux ateliers d'Action innocence dévolus aux 9<sup>e</sup> année en lien avec la gestion des dangers inhérents à l'utilisation des nouvelles technologies.

Dans une perspective de promotion de la dignité humaine et de préservation de l'intégrité des enfants, des activités autour du respect de son corps et de l'éducation au mouvement ont été reconduites par la file de sport et l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Ainsi, tout au long de l'année, les classes de 10<sup>e</sup> ont participé au projet « Bouge ta classe » se mesurant durant les récréations à la balle à deux camps. Les résultats des matches ont donné lieu à un classement en fin d'année scolaire.

Suivant l'adage bien connu de Juvénal, les élèves de 9<sup>e</sup> ont troqué leurs cartables contre des cabas pour distribuer des pommes lors des récréations sensibilisant ainsi leurs camarades à des goûts simples, une alimentation saine et équilibrée.

## 2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

L'établissement a reconduit un projet visant à développer les compétences socio-éducatives au sein de l'établissement secondaire de Morges Beausobre dont par exemple, des coachings élèves et l'intervention d'un éducateur en milieu scolaire.

Ce projet, soutenu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) comme projet pilote, offre un soutien socio-éducatif aux élèves en difficulté tant au niveau des prédispositions scolaires jugées insuffisantes qu'au niveau de réalités sociales parfois difficiles.

Afin de privilégier un apprentissage de qualité et un cadre de travail serein au sein du corps enseignant, deux enseignants de Beausobre spécialement formés offrent quotidiennement une aide en tant qu'accompagnant de pratique professionnelle.

\*\*\*\*\*

Au terme de ce rapport, nous tenons à louer l'esprit de concorde qui nous unit et tenons à vous remercier d'œuvrer au quotidien pour le fonctionnement de l'établissement de Beausobre.

Nous espérons que notre école puisse encore s'enorgueillir en 2019 d'une pleine et étroite collaboration pour la formation de jeunes individus, de futurs administrés et de citoyens éclairés dans un cadre préservé.

Luc Schlaeppli, directeur

